

tes et on ne désespère pas de retrouver les bandits qui tentent ce coup audacieux.

Étrange découverte : On sait que les mufs peuvent contenir des corps étrangers. Un villageois des environs de Remorantin, le sieur Th... a pour ainsi dire fort surpris en trouvant à son renas dans un œuf, un magnifique diamant de deux centimètres. L'histoire ne dit pas si la trouvaille était placée dans un œuf de poule ou de canard, mais ce qu'il y a de plus certain c'est que l'heureux propriétaire l'a vendu, un an après, 22,000 francs à Dusausoy, 4, boulevard des Italiens.

LE SCANDALE DE MŒURS

L'instruction de l'affaire Flaehon est terminée. M. le juge Tortat, après avoir une dernière fois entendu et confronté M. Flaehon et son amie, Mlle Gergette Véron, dite de Verneuil, a communiqué son dossier au parquet.

M. Alexandre Varanne, défenseur de Flaehon, a cru devoir faire une nouvelle demande de mise en liberté provisoire pour son client, malgré le rejet de sa première demande et la confirmation de l'ordonnance de refus par la chambre des mises en accusation. Cette nouvelle demande aura vraisemblablement le sort de la première. D'ailleurs, le substitut du procureur, chargé de régler le dossier, aura à prendre des réquisitions, à la fois sur le fond et sur la demande de mise en liberté. Vraisemblablement encore, l'affaire viendra devant les juges correctionnels avant la fin de l'année.

Paul Cauchols

PARFUM
LA ROSE FRANCE
HOUBIGANT - PARIS

HOTEL DE VILLE

Séance du conseil municipal

Le conseil municipal, avant sa séance publique, s'est réuni en comité du budget pour entendre M. Dausset faire un premier et rapide exposé de la situation financière.

Le rapporteur général a constaté l'état satisfaisant des recettes. Toutefois, une importante rentrée de 3,500,000 francs, provenant des terrains du Champ de Mars, n'a pu s'effectuer par suite du projet de construction du palais des Expositions agricoles à cet endroit.

Enfin, M. Dausset a annoncé qu'il se préoccupait, dans son rapport, de la répercussion de la vie chère sur le budget municipal.

En séance publique, après avoir expédié les affaires courantes, le conseil a voté la prolongation de la concession des kiosques à journaux, à fleurs, ainsi que des édioules servant aux stations de voitures. Toutefois, l'assemblée a imposé aux concessionnaires l'obligation de les maintenir dans le plus parfait état de propreté.

Reprenant ensuite la discussion de la vie chère, le conseil manifeste la ferme intention d'en terminer avec cette question qui menaçait de s'éterniser.

Aussi, après que M. Brunet eut répondu aux divers orateurs qui ont combattu sa conception des coopératives municipales, la séance a été suspendue, puis reprise à neuf heures.

Après un long débat dont le résultat importe peu, le conseil municipal a finalement décidé qu'il n'avait pas à intervenir : le petit commerce doit être entièrement libre, sans aucune ingérence des pouvoirs publics. C'est donc la thèse soutenue par M. Robaglia qui triomphe. Toutefois, les vœux relatifs à la création de banques populaires de crédit ont été votés, à titre d'indication.

Séance lundi.

EN PROVINCE

UNE HORRIBLE VENGEANCE

Un braconnier massacre quatre personnes

CLERMONT-FERRAND. — Une horrible tragédie s'est déroulée hier soir à Vichy-Comté. Pour se venger de deux familles dont les membres avaient servi de témoins contre lui devant le tribunal correctionnel de Clermont, un braconnier de pêche, Guillaume Cormier, a successivement fusillé cinq personnes. Quatre d'entre elles, M. Mandonnet, pêcheur et sa femme, Mme Marie Verdier, aubergiste, et Emile Verdier, sont mortes. La cinquième, M. Michel Verdier, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Clermont.

Le drame a été extrêmement rapide. Armé de son fusil et muni de nombreuses cartouches, Cormier se cacha à proximité de la maison des époux Mandonnet et attendit leur rentrée. Au moment où ils arrivaient, il les abattit coup sur coup, puis les acheva à coups de rasoir. Franchissant ensuite la rivière, il se rendit à l'auberge des époux Verdier et, du pas de la porte, tua d'abord le fils, qui était assis, occupé à écrire, puis Mme Verdier, accourue au bruit. La mère et le fils tombèrent côte à côte. M. Verdier apparut à son tour dans la salle et reçut un coup de feu dans le bas-ventre, tombant sur les autres cadavres.

Ces crimes accomplis, Cormier se rendit à Clermont à bicyclette, déjeuna copieusement et se rendit ensuite au parquet, disant : « Je me suis vengé : j'en ai tué tant que j'en ai trouvé. » Il a été écroué immédiatement.

Paul Bartel

MEYER ACHÈTE CHER BIJOUX
56, bd Haussmann (près le Printemps)
GRAND CHOIX DE BEAUX BIJOUX D'OCCASIONS

PARFUM
POMPEIA L. T. FIVERI PARIS

CADEAUX - ÉTRENNES
Offrir un coffre-fort Fichet
43, rue Richelieu

MUSIQUE

OPÉRA-COMIQUE. — *Bérénice*, tragédie en musique en trois actes, poème et musique de M. Albéric Magnard.

Deux amoureux, ardemment épris l'un de l'autre, sont contrainsts de se séparer pour jamais. L'amour qui les a réunis est aux prises avec la fatalité inexorable. Faits pour s'aimer, ils s'aiment toujours ; mais les circonstances les condamnent à briser aux mêmes leur bonheur. Nulle situation n'est plus douloureusement et plus profondément humaine. Racine a développé cette donnée, dans sa *Bérénice*, avec un tendre génie. Libre à tout poète de la reprendre à son gré, suivant son imagination et son cœur, pour des tragédies nouvelles.

M. Albéric Magnard, artiste sincère et musicien rêveur, s'est bien gardé de déformer, afin de le mettre en musique, le chef-d'œuvre racinien. Il a estimé à juste raison qu'une œuvre de si suave poésie n'a besoin que de la mélodie et de l'harmonie de ses vers, et même qu'elle repousse le prestige des combinaisons vocales et instrumentales. Mais rien ne lui imposait, à vrai dire, de se priver d'un thème essentiellement lyrique et qui le charmait au plus haut point. C'est pourquoi, s'inspirant par pieuse admiration du drame de Racine, dont il n'a pas emprunté un seul détail, et se référant à l'histoire légendaire de Titus et de la reine de Judée résumée en la parole fameuse : « *In vitis inveniam amicum* », il a construit une fiction brève et simple, très concentrée, à laquelle la musique est nécessaire et qui lui appartient. Je ne saurais que le louer de son initiative.

Cette fiction se déroule en trois actes. Voici, au début, les jardins d'une villa des environs de Rome, aux terrasses entrecoupées d'escaliers de marbre blanc, aux pentes fleuries de lauriers roses, baignées des rayons du soleil. Tout à son amour, Bérénice sourit des doutes et des inquiétudes de sa nourrice Lia et n'a souci de ses reproches. Elle a quitté son royaume, elle a délaissé son Dieu parce qu'elle aime. L'empereur Vespasien va mourir. Titus cédera la couronne des Césars. Elle sera, près de lui, l'impératrice ; mais le vain orgueil n'aura été pour rien dans son désir de partager son trône impérial. Puis-ent les dioux bénir leur mariage en leur accordant des fils dignes de leur origine !

A ce moment paraît le prince, que la maladie de l'empereur a trop longtemps retenu loin d'elle. Leurs cœurs se fondent en brûlants aveux. Pour leur enchantement, de douces voix — les voix des choses heureuses — chantent sous les feuillages. Pourquoi faut-il que, brusquement, un envoyé de la Cour, le grave Mucius, se présente au seuil de la villa joyeuse ? Titus doit, sans perdre un instant, regagner le mont Palatin. Vespasien César est à l'agonie !

Quand la toile se relève, la mort a frappé le chef de l'Empire. Le nouveau César médite, en son cabinet d'étude, au lever du jour. Il a juré

au mourant, de congédier Bérénice, impopulaire et redoutée. Le jugement qu'on porte sur l'Ornementale est injuste ; mais si l'on n'en tenait compte, la révolte éclaterait. Que le tout-puissant César se soumette. Mucius est là pour lui rappeler son devoir. Devant sa bien-aimée, Titus se trouble. Une insultante chanson contre la reine d'Orient vient jusqu'à ses oreilles. Le sort en est jeté : Bérénice sera immolée à la paix du peuple romain. Elle étouffera sa douleur ; elle se drapera de majesté en s'éloignant. Elle demande seulement une dernière grâce. Que César veuille bien venir lui faire ses adieux en ses jardins, tant de fois témoins de leurs joies et de leurs serments d'avenir. Hélas ! L'amoureuse, ce soir, attendra vainement le bien-aimé. Le chef de l'Empire n'est plus maître de ses actions.

Et maintenant, c'est l'heure du départ de l'abandonnée. Au coucher du soleil, la galère qui doit l'emporter ouvrira au vent sa voile. Hélas ! en ses bosquets, elle eût voulu donner à sa dernière entrevue avec Titus un caractère sacré. Elle supplie, aujourd'hui, Vénus de ramener une heure, rien qu'une heure, auprès d'elle celui qui devait être son époux et, en reconnaissance, elle consacra à la déesse le signe le plus triomphant de sa beauté, la splendeur de sa chevelure. Et soudain, César est à ses pieds.

Durant cette scène d'une mortelle mélancolie où, dans la grandeur même, se révèle le néant, Titus sent toute sa force lui échapper. Il la conjure d'oublier ce qui s'est passé, de redescendre à terre à sa suite et de paraître avec lui, en souveraine, à la face du peuple et de l'armée. Mais non ! Bérénice refuse. Les dieux ont voulu l'accomplissement. Que le destin s'achève ! Et, tandis que, meurt de douleur, l'empereur de Rome vient au rivage et que les marins de la Reine détachent les amarres du vaisseau, Bérénice, en l'ombre qui tombe, coupe ses longs cheveux et les jette au gouffre de la mer.

Le poème, disposé comme on vient de le voir, comporte, à chaque acte, une scène capitale : entre les amoureux. Scène de rêve et de tendresse au premier acte ; scène de la rupture au second ; scène de la destinée, suivie de la scène du sacrifice, au troisième. La part des épisodes est aussi réduite que possible. L'auteur n'a guère admis, en sa trame dramatique, que des éléments essentiels. Il en a, surtout, rejeté avec soin tout ce qui ne se prête pas au développement musical. Sauf le passage, un peu maladroit, où Bérénice, en son premier duc d'amour, s'enquiert de l'état de Vespasien, je ne vois vraiment rien à reprendre en cette affabulation naturelle, aux péripéties progressives, écrite en prose rythmée ou, plus exactement, en vers libres sans rime et dans une langue extrêmement sobre. C'est à la musique d'exprimer avec ampleur, dans un tel ouvrage, ce que les mots ne font qu'esquisser.

Aussi bien, ayant tout préparé pour assurer à la musique même le rôle prépondérant, M. Albéric Magnard a poursuivi son dessein avec le plus grand talent et la plus fière conscience. Je le tiens pour un compositeur, non seulement de tendances très hautes, mais encore très indépendant. S'il a, à n'en pas douter, la juste admiration que au génie de Wagner et s'il a, manifestement, beaucoup appris par une longue étude des drames du maître de Bayreuth, c'est par les principes bien plus que par les formes qu'il se rattache à son initiateur. Cette constatation équivaut, à mon sens, au plus rare éloge. Au demeurant, le pur sentiment de la symphonie classique domine hautement en lui. Peut-être ce sentiment caractéristique est-il, parfois, trop apparent dans sa manière de développer ses *leit motive*. Certaines pages font penser à des épisodes d'œuvres franchement symphoniques, non pas à cause de l'emploi de moyens classiques plus ou moins présentés à découvert, mais de par leur essence même. Pour produire son plein effet, le théâtre réclame, au nom de l'action dramatique, un peu plus de liberté. La musique de drame ne doit, en aucun moment, s'abandonner à l'abstraction comme la musique pure. Mais j'avoue qu'au temps où nous sommes ce défaut mérite presque de passer pour une qualité. Néanmoins, au strict point de vue des planches, je crois devoir en faire compte.

L'œuvre commence par une ouverture qui est, motivalement, un raccourci de l'action. Elle se recommande d'un beau style symphonique et d'une instrumentation aussi variée que sonore. Je profite de l'occasion pour reconnaître que M. Magnard orchestre excellemment en faisant reposer tout le mouvement orchestral sur le quatuor à cordes. On pourrait, cependant, lui reprocher, par places, de couvrir un peu trop les voix.

Les parties vocales sont écrites en mélodie continue, suivant une ligne mélodique très franche et très voulue. Il m'a semblé, d'une façon générale, que la note et poétique et mélancolique est plus naturelle au compositeur que la note passionnée. La déclamation m'a paru très juste. Une impression me reste que, pratiquement, les tessitures des voix pourraient être plus respectées. L'écriture vocale est parfois tendue à l'excès, parfois flottante. Quand on a le savoir et le goût de M. Magnard, il est bon de faciliter la tâche des chanteurs afin d'obtenir avec certitude l'expression musicale attendue.

N'ayant pu parcourir la partition qu'au cours de la répétition générale, il m'est impossible d'insister davantage. Je dirai simplement que ce drame austère et véritablement, élevé me laisse un beau souvenir. Les trois scènes de Bérénice et de Titus (en particulier celle du troisième acte) et la scène finale du sacrifice de la chevelure honorent grandement le musicien. Au surplus, pas une page, pas une transition ne sent la négligence. Le zèle de perfection de l'artiste ne se dément nulle part.

Mlle Mérentié, dont la voix est si fraîche et si jeune, a chanté avec talent le rôle de Bérénice. Celui de la nourrice Lia est confié à Mlle Charbonnel, douée d'un organe de contralto très généreux. M. Swolff, ténor au timbre grave, a mis des ressources d'habile chanteur et de sûr comédien au service du personnage de Titus. Je ne veux pas oublier M. Vieuille, voix de basse riche d'accent et acteur plein de dignité sous la cuirasse de Mucius, incarnation du vieil esprit romain dans un tribun militaire. L'orchestre était conduit par M. Ruhlmann. Nous nous souvenons de cette belle soirée.

Fourcaud

CINZANO l'Asi moussoux
préférée pour
Cueillir et Dessert

Courrier des Spectacles

REPÉTITION GÉNÉRALE DE LA « REVUE SANS GÈNE » AU THÉÂTRE REJANE

Nous publierons demain le compte rendu, par notre éminent collaborateur M. Félix Duquesnel, de la *Revue Sans Gène*, qui a été très applaudie hier au théâtre Rejane.

Aujourd'hui, à l'Odéon, à deux heures, première représentation de *Les Frères Lambertier*, pièce en trois actes de MM. Charles Hell et Auguste Villeroy, avec la distribution suivante :

- MM. Desfontaines (Gauzel), Grétillet (Pierre Lambertier), Chambreuil (Lambertier), Bonvallet (Georges Lambertier), Bache (Martineau), Malavie (Jacques), Oetly (Bédier), Derivigny (un employé), Florence (Vaillant), de Cononge (un ouvrier), Mmes Grumbach (Madame Lambertier), Denège (Claire), Lucienne Guet (Juliette Gauzel), Delmas (Rosalie).

Au théâtre Sarah-Bernhardt : Aujourd'hui, à une heure trois quarts, matinée au profit de l'œuvre du Pain d'hiver des pêcheurs de Belle-Isle. En voici le programme :

- PREMIÈRE PARTIE
1. Ouverture de *Léonore* (n° 2), de Beethoven, par l'orchestre de l'Opéra-Comique.
2. La Mer, conférence de M. Jean Richepin.
3. Mlle Veuillot : *Proscrits*.
4. Mlle Gergette Couat et M. Aveline : *Danses*.
5. Mmes Suzanne et Blanche Mante : *Danse du Tambourin* (fragments de *Namouna*).
6. M. Branem dans son répertoire.
- DEUXIÈME PARTIE
7. Petite Livellini : *Fables de Florian*.
8. Mlle Aida Boui : *Danse nouvelle*.
9. Mlle Renée du Minil : *Hannoulet, Patrie*.
10. M. Maubert-Sully : *Les Pauvres Gens* (Victor Hugo).
11. Mlle Marguerite Carre.
12. Mlle Gergette Couat et M. Rancell : *acte de Saint-Sulpice de Mazon* (Massenet), sous la direction de M. Ruhlmann.
13. Jean Marie, d'André Thérinet : Mme Sarah Bernhardt.